

PROCÈS-VERBAL de la 5^e assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Québec tenue le lundi 4 avril 2022 à 18 h 30 en mode hybride au musée de la Civilisation.

PERSONNES PRÉSENTES:

Monsieur Patrick Gagnon, agissant à titre de président de l'assemblée, M. Stéphane Breton, directeur général, Mme Élodie Camirand, agissant à titre de secrétaire, Mme Karina Lehoux, agissant comme animatrice, les administrateurs de la Caisse, des employés, des membres.

L'assemblée générale a été convoquée comme il a été stipulé aux règlements par un avis de convocation officiel qui a été affiché au siège social, dans tous les Centres de services et sur les réseaux sociaux dans les délais prévus.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Patrick Gagnon, président, déclare l'assemblée ouverte, il est 18 h 30.

Le président de l'assemblée, M. Patrick Gagnon, est assisté dans l'animation par M. Stéphane Breton, directeur général, M. Alexandre Bourque, président du comité de mise en candidature, et Mme Karina Lehoux, animatrice. M. Gagnon souhaite la bienvenue à tous.

Pour cette assemblée, cela implique que nous pourrions comme membres, voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours – dans les 4 jours qui suivront cette assemblée du 5 au 8 avril 2022.

Pour cette assemblée, nous devons nommer deux (2) personnes scrutatrices qui seront chargées de recueillir le résultat des votes. Ces deux personnes s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

M. Patrick Gagnon recommande que Mme Isabelle Lalonde et Mme Josée Goulet agissent comme personnes scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé pour cette assemblée.

Sur proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Isabelle Lalonde et Mme Josée Goulet scrutatrices. **ADOPTÉE.**

2. Adoption de l'ordre du jour

Une copie de l'ordre du jour a été déposée sur le microsite de la Caisse avant la rencontre. Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 avril 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse.

Étant donné que les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du procès-verbal, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé.

Sur proposition de (retiré), appuyée par (retiré), il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 6 avril 2021.

4. Rapport du conseil d'administration

M. Patrick Gagnon nous livre le rapport du conseil d'administration, il nous présente les administrateurs actuels du conseil d'administration.

Étant donné la persistance de la pandémie et de tous ses effets, nous avons poursuivi nos nombreuses initiatives pour soutenir les collectivités et favoriser une reprise économique plus verte et plus inclusive.

Le Fonds du Grand Mouvement demeure l'une des initiatives phares de Desjardins pour contribuer à la relance socioéconomique et à la vitalité des régions. Doté d'une enveloppe de 250 M\$, ce fonds soutiendra des projets structurants jusqu'en 2024. Il s'agit d'un levier pour appuyer des projets mis sur pied par les communautés et ayant le potentiel de transformer notre société. Encore cette année, des projets ont été soutenus par ce Fonds dans notre région : 42 Québec, une école de programmation nouveau genre, Jeunes musiciens du Monde qui ouvrira prochainement une nouvelle école dans Saint-Sauveur et la création d'une marketplace virtuelle pour les microbrasseries du Québec par l'organisme Je bois local. Cela illustre bien la créativité et la solidarité des gens de notre région. Nous sommes ravis du rôle que nous avons pu jouer dans la concrétisation de ces initiatives aux retombées positives.

Le Fonds « C » est un autre levier sur lequel nous nous appuyons pour permettre aux entrepreneurs de reprendre plus rapidement leurs activités et pour protéger les emplois fragilisés en raison de la COVID-19. Une enveloppe exceptionnelle de 10 M\$ sur deux ans a été annoncée par le Mouvement Desjardins afin de répondre aux besoins des entreprises.

Pour Desjardins, il ne fait aucun doute que la relance économique doit être verte. C'est pourquoi nous incitons nos entreprises à prendre le virage et appuyons diverses initiatives qui les outilleront pour qu'elles prospèrent dans cette nouvelle économie. Depuis plus de 30 ans, le développement durable et la nécessité d'agir sur les changements climatiques sont inscrits dans l'ADN de Desjardins.

Cet engagement est également bien enraciné à l'échelle locale. En réponse aux attentes grandissantes des membres, le conseil d'administration a procédé à un appel de projets en développement durable en 2021. Au total, 12 projets se sont partagé une enveloppe totale de plus de 158 000 \$. Nos membres ont aussi été appelés à voter via AccèsD pour leur projet chouchou parmi 3 projets coup de cœur retenus par le conseil d'administration. Ces 3 chouchous ont reçu un montant supplémentaire d'une valeur totale de 10 000 \$: le centre multiethnique de Québec, le Projet Bourlamaque et la SDC Faubourg St-Jean.

M. Gagnon remercie les 130 employés et gestionnaires : malgré la situation qui persiste, ils ont continué à répondre présents pour soutenir les membres, les conseiller et les épauler. Il les remercie pour leur engagement indéfectible.

5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Patrick Gagnon nous livre le bilan annuel de la surveillance relative à trois règles déontologiques. Il confirme :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun un contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. Rapport annuel au 31 décembre 2021

Mme Lehoux invite le directeur général, M. Stéphane Breton, à commenter le rapport financier annuel pour l'année se terminant au 31 décembre 2021. Une capsule portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins est aussi diffusée.

Le directeur général informe les membres des résultats et des réalisations de la Caisse. Il profite de ce moment pour féliciter le conseil d'administration d'avoir osé d'offrir aux membres deux moyens différents pour suivre l'assemblée générale annuelle, soit en virtuel et en présentiel. Une vidéo est diffusée pour présenter les résultats financiers 2021 de la Caisse. M. Breton mentionne que les résultats de la caisse sont à la hauteur que ceux du Mouvement Desjardins. Il note une excellente croissance, nous avons pu réduire les pertes sur prêts.

Plusieurs mesures d'allégement, mises en place depuis le 16 mars 2020, sont toujours en vigueur et évoluent afin d'offrir des solutions aux membres et clients en difficulté financière, quelque soit l'événement ou la situation. Assurer la santé et la sécurité de nos membres et de nos employés demeure notre priorité. Pour cette raison, nous avons prolongé le télétravail tout en assurant le maintien des services essentiels en caisse. Que ce soit par téléphone ou par conférence virtuelle, notre force-conseil a travaillé sans relâche pour continuer de répondre aux attentes de nos membres. Cette formule, prisée par la vaste majorité d'entre eux en raison de sa flexibilité, viendra façonner nos modes de travail une fois la pandémie derrière nous.

De plus, en 2021, Desjardins a mis en place des innovations technologiques novatrices :

Accessible dans Mon toit via AccèsD Internet et mobile, la préautorisation hypothécaire en ligne répond au besoin de simplicité et d'autonomie des futurs propriétaires en leur fournissant une préautorisation hypothécaire en quelques minutes. En plus de confirmer aux membres rapidement le montant qu'ils peuvent emprunter, la préautorisation numérique permet de garantir leur taux et leur donne accès à un certificat et à une lettre de préautorisation.

La biométrie vocale est une nouvelle solution technologique qui permet d'authentifier plus rapidement l'interlocuteur au bout du fil et d'améliorer la détection des fraudes est en déploiement dans les centres de relations clients. Cette authentification sécuritaire se fait par la voix, avec le consentement de l'appelant. L'empreinte vocale étant aussi unique que celle au bout des doigts, voilà une innovation au service de la protection des membres et clients.

Nous avons amélioré certains lieux physiques pour mieux répondre aux besoins de nos membres.

- Service signature et de notre centre Desjardins entreprises à Lebourgneuf. Ces centres d'expertise viennent bonifier notre de services pour les entrepreneurs.
- Pour notre caisse, nous avons également belles choses qui s'en viennent avec la rénovation complète de notre centre de services de la rue Saint-Jean et avec l'ouverture de notre nouveau centre de services St-Roch dans l'édifice le Watson sur le boulevard Charest Est, à moins de 500 m de notre centre actuel à l'automne prochain.

M. Patrick Gagnon demande aux membres s'ils ont des questions ou des commentaires concernant les résultats financiers. Une période de 15 minutes est allouée.

Une seule question est reçue de la part de (retiré) : À la lecture de la revue annuelle, je constate que les cibles en culture n'ont pas été atteintes cette année et que celles en santé ont été dépassées. Pouvez-vous m'expliquer cette situation.

M. Stéphane Breton explique que nous établissons des cibles qui parfois sont touchées par des situations contextuelles. Comme, cette année, il y a des organismes culturels qui avaient des partenariats avec nous et qui n'ont pu tenir leur événement. Étant donné ces circonstances, cela a affecté négativement ces postes-là.

En contrepartie, plusieurs demandes ont été reçues dans le volet communautaire et social avec la situation pandémique. M. Breton rassure les membres que ces événements n'ont pas été annulés, mais plutôt reportés en prolongeant nos ententes.

7. Présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu

M. Patrick Gagnon, président, informe les membres que La Caisse Desjardins de Québec a continué d'être très présente pour les organismes du milieu en 2021. Grâce au fonds d'aide au développement du milieu ainsi qu'aux dons et commandites, la Caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté.

En 2021, la Caisse est fière d'avoir remis un montant « record » de 927 389 \$ pour appuyer des projets d'ici, soit un peu plus de 700 000 \$ grâce à notre fonds d'aide au développement du milieu et plus de 226 000 \$ en dons et commandites.

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration de la Caisse a adopté un Plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de notre communauté. Nous souhaitons ainsi nous donner une vision sur 3 ans de notre engagement dans le milieu et de l'implication de la Caisse et des membres du conseil d'administration dans la communauté.

Le plan d'engagement et de proximité nous a permis de déterminer des priorités d'investissement pour nous assurer que l'engagement de la Caisse se traduit par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de notre communauté. M. Gagnon remercie tous les membres et organismes du milieu qui ont participé aux consultations en 2020 et qui ont clairement identifié la lutte à la pauvreté et la relance de l'économie locale comme étant deux grandes priorités dans lesquelles leur caisse devait s'investir.

De plus, la Caisse s'est dotée d'une Politique d'investissement qui est disponible sur le site Internet de la Caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du fonds d'aide au développement du milieu.

Monsieur Gagnon présente les priorités d'engagement ainsi que les cibles fixées.

- Engagement social et humanitaire : 25 %
- Développement économique et entrepreneuriat : 25 %
- Éducation : 20 %
- Culture : 20 %
- Santé et saines habitudes de vie : 10 %

Le président invite les membres à regarder la capsule vidéo sur le bilan de l'engagement dans le milieu.

8. Période de questions au conseil d'administration

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différée

Une capsule vidéo est diffusée pour présenter la ristourne.

Voyons maintenant comment le rapport annuel 2021 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans les scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir, et ce, à compter de 00 h 00 ce soir jusqu'au 8 avril 2022 à 23 h 59. Toute la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse.

M. Gagnon mentionne que les scénarios recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour l'ensemble des membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

VOTE EN DIFFÉRÉ - Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

M. Stéphane Breton, directeur général, explique la proposition de partage des trop-perçus pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2021. Voici le projet de répartition des excédents recommandé par le conseil d'administration.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		29 153 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice		11 808 k\$
Virements réglementaires aux réserves		(24 468) k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
En provenance de la réserve du FADM	515 k\$	
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	2 681 k\$	3 196 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		(1) k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		(6) k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021		19 682 k\$
Alimentation du FADM	(531) k\$	
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	531 k\$	0 k\$
Alimentation de la RRE		(5 890) k\$
Alimentation de la réserve générale		(13 792) k\$
Solde à répartir		0

Il est proposé par (retiré), appuyée par (retiré) que le projet de répartition des excédents pour l'année se terminant le 31 décembre 2021, tel que recommandé par le conseil d'administration, soit soumis au vote après les présentations, et ce, pour les 4 prochains jours.

VOTE EN DIFFÉRÉ - Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Conformément à ce qui est prévu dans les encadrements qui s'appliquent à l'ensemble du réseau, nous poursuivons avec la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Monsieur Stéphane Breton, directeur général, nous présente cette recommandation.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

PROPOSITION DU VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2021

530 717 \$	Fonds d'aide au développement du milieu*
3 647 580 \$	Ristournes aux membres*

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		611 k\$
Épargne et placements		362 k\$
Fonds	0,61 \$	187 k\$
Prêts et marges de crédit		1 309 k\$
RISTOURNE ASSURANCES²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	408 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT²	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	269 k\$
RISTOURNE PRODUITS²	Montant de 50 \$³	503 k\$

Il est proposé par (retiré), appuyé par (retiré) que le projet de versement de ristournes, tel que recommandé par le conseil d'administration, soit soumis au vote après les présentations, et ce, pour les 4 prochains jours.

10. Rapport du comité de mise en candidature

Une vidéo est présentée afin de bien expliquer le rôle du conseil d'administration et le processus d'appel de candidatures.

Nous procédons à la nomination des officiers pour la période d'élection. M. Patrick Gagnon agira comme président d'élection et Mme Élodie Camirand agira à titre de secrétaire d'élection, tel que le prévoit le règlement intérieur de la Caisse.

Depuis la parution de l'appel de candidatures, le comité vous informe qu'un poste d'administrateur est devenu vacant à la suite de la démission de M. David Fontaine. En raison de cette situation, il y a finalement 5 postes à pourvoir. Pour l'assemblée générale annuelle de cette année, cinq postes sont donc à combler.

M. Patrick Gagnon invite M. Alexandre Bourque, président du comité de mise en candidature, à prendre la parole. Au nom de ses collègues du comité de mise en candidature, M. Bourque présente le rapport dudit comité.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse

Le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant à l'un ou aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

- Gestion financière
- Comptabilité
- Développement durable
- Technologie de l'information
- Expérience en milieu communautaire

À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu six (6) candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

M. Patrick Gagnon, président, présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

- M. Sébastien Dorval
- Mme Joana Dufour
- M. Quentin Maridat
- Mme Anne McKenna
- M. Victor-Hugo Ramos
- M. Mahamadou Sissoko

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, nous avons demandé à chacun des candidats de préparer une courte présentation.

Cette portion de l'assemblée sera disponible en réécoute sur le site Internet de la Caisse. De plus, un document de présentation de toutes ces personnes est également disponible au même endroit afin de vous permettre de faire un choix éclairé.

11. Élection des membres du conseil d'administration

L'animatrice, Mme Karina Lehoux informe les membres qu'ils seront appelés à se prononcer sur le vote.

12. Votation en différé - Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des membre du conseil d'administration

L'animatrice, Mme Karina Lehoux informe les membres qu'ils seront appelés à voter sur trois choses :

- la répartition des excédents annuels (ristournes);
- le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne;
- l'élection des administrateurs.

La période de votation débutera à 00 h 00 ce soir, jusqu'au 8 avril 2022 à 23 h 59.

Seuls les membres de plein droit pourront voter. L'animatrice, Mme Karina Lehoux explique à l'aide d'un visuel les moyens de voter.

Pour l'annonce des votes, les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. Dans les 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet de la Caisse.

En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

13. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 1 556 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration.

- **Résultat des élections**

Les candidats(es) élus(es) sont les suivants(es) :

Madame Joana Dufour;
Monsieur Sébastien Dorval;
Monsieur Quentin Maridat;
Monsieur Mahamadou Sissoko.

- **Proposition sur la répartition des excédents annuels**

95,67 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

- **Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne**

85,31 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

14 Fin de la rencontre et remerciement

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 11 avril 2022 à 14 h 00.

Patrick Gagnon, président

Élodie Camirand, secrétaire